PROCÈS-VERBAL

2e réunion
Le mercredi 23 septembre 2026
Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence de la professeure Isabelle Dionne, vice-rectrice aux études et à la vie étudiante. Le professeur Matthieu Petit, vice-recteur adjoint à la qualité des programmes et à la réussite, agit à titre de secrétaire en vertu de l'article 51.3 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

Les membres suivants sont présents :

CORBEIL-THERRIEN, Audrey	Professeure, Faculté de génie
DELLI COLLI, Nathalie	Vice-doyenne à l'enseignement et à la formation pratique, Faculté des lettres et sciences humaines
DIONNE, Isabelle	Vice-rectrice aux études et à la vie étudiante
DUMAIS, Nancy	Vice-doyenne aux études, Faculté des sciences
FRÉCHETTE, Pascal	Vice-doyen aux études de 1er cycle et à l'innovation, Faculté de droit
GAUVIN-LEPAGE, Jérôme	Vice-doyen aux études, à la vie étudiante et au développement international, Faculté de médecine et des sciences de la santé
LAKHAL, Sawsen	Vice-doyenne aux études, Faculté d'éducation
LAFLAMME, Valérie	Vice-rectrice à la recherche et vice-rectrice aux relations internationales
LARIVIÈRE, Nadine	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
LETOR, Caroline	Professeure, Faculté d'éducation
PETIT, Matthieu	Vice-recteur adjoint à la qualité des programmes et à la réussite
POULIN, André	Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
SOULAS, Alycia	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de génie
TALBOT, Caroline	Vice-doyenne à l'enseignement par intérim, École de gestion
VINCENT, Nadine	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines

Les membres suivants se sont excusés :

BABINEAU, Marie-Andrée	Professeure, École de gestion
BROCHU, Martin	Professeur, Faculté des sciences de l'activité physique
BROSSEAU-FORTIER, Rémi	Étudiant au 1er cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
DESBIENS, Jean-François	Vice-doyen à la formation, Faculté des sciences de l'activité physique
OLIVIERI, Laurent	Étudiant au 1er cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
RHEAULT, Amélie-Hélène	Chargée de cours, Faculté des lettres et sciences humaines

Les personnes suivantes sont invitées :

COMEAU, Jean-François	Directeur, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable
GOULET, Marc-André	Directeur de section, Service des bibliothèques, des archives et de la gestion de l'information
LAGUEUX DUGAL, Kim	Directrice générale, Bureau de la registraire
LESTAGE, Catherine	Vice-rectrice adjointe au recrutement et à la vie étudiante
PERRON, Tania	Agente de recherche, Bureau de la registraire
ROUX, Stéphane	Vice-recteur associé et directeur général, Service de soutien à la formation

Le Pr François Ferland, vice-doyen à la formation à la Faculté de génie, arrive au cours des échanges relatifs au point 9.3 *Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) – rapport d'activités 2025-2026 – présentation* (CE-2026-09-23-17).

CE-2026-09-23-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparait à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2026

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2026 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2026

CE-2026-05-27-06 – La vice-rectrice aux études et à la vie étudiante informe les membres du conseil que le 26 août 2026, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) accordait le financement du programme de maîtrise en administration de l'École de gestion modifié par le conseil des études le 27 mai 2026.

CE-2026-05-27-13 – Faisant suite à la suggestion du conseil des études, le mot « mensuel » a été ajouté au taux d'intérêt mentionné à l'annexe 5 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009). Le libellé de l'article 4.5.1.5 – *Révision d'une note* sera reformulé en conséquence n'a toutefois pas subi de modification.

Aussi, à sa séance du 10 juin 2026, le conseil universitaire a approuvé les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009) telles que présentées.

CE-2026-05-27-14 – Il a été convenu de reporter à un conseil des études ultérieur la création et la modification de certains programmes de certificat et de diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) en lien avec les impacts du changement d'interprétation ministérielle relatif à l'exemption des frais majorés pour les personnes étudiantes de nationalité française et belge francophone inscrites dans un microprogramme.

CE-2026-09-23-04
COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES ET À LA VIE ÉTUDIANTE

La vice-rectrice aux études et à la vie étudiante informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **de l'offre de service en intelligence artificielle (IA)** – Faisant suite à la présentation de l'offre de soutien à l'intention des programmes au conseil des études du 27 mai 2026 par Catherine Blanchet, directrice de division au Service de soutien à la formation (SSF), la vice-rectrice aux études et à la vie étudiante réitère l'importance et la pertinence de faire connaitre cette offre pour l'amélioration continue des programmes en contexte de l'intelligence artificielle (IA) (https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/Enseignement/ia/docs/Offre_de_soutien_IA.pdf);
- **du financement pour la création de ressources éducatives libres (REL) en enseignement supérieur au Québec** – Afin de favoriser la création de ressources éducatives libres (REL) en enseignement supérieur au Québec, le fonds de soutien ponctuel de la fabriqueREL se poursuit à l'automne 2026 et s'adapte en élargissant les critères d'admissibilité de son fonds de soutien ponctuel. Les personnes ayant déjà bénéficié d'un autre programme de financement de la

fabriqueREL sont également admissibles. Le financement, pouvant atteindre 3 000 $ par projet, soutient la création ou l'adaptation de REL à fort potentiel pédagogique, notamment des aide-mémoires, guides, graphiques, cartes mentales, schémas et autres ressources similaires. Les détails et les critères d'admissibilité sont disponibles sur le site Web de la fabriqueREL : (**https://fabriquerel.org/financement/**);

- **du lancement du livre *Ta santé mentale au collégial et à l'université*** – L'équipe de l'Observatoire sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (OSMÉES), financé par les Fonds de recherche du Québec, a lancé le livre *Ta santé mentale au collégial et à l'université*, publié aux Presses de l'Université du Québec. Destiné aux personnes étudiantes, cet ouvrage est le fruit d'un travail de corédaction avec les deux grandes associations étudiantes du Québec et l'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur. Ce guide pratico-pratique et très accessible est disponible à la Coop de l'Université de Sherbrooke; une vérification sera effectuée afin de s'assurer que le livre soit également disponible dans les différentes bibliothèques de l'Université;

- **des élections provinciales du 5 octobre 2026** – La vice-rectrice aux études et à la vie étudiante informe les membres du conseil qu'en vertu de la *Loi électorale du Québec,* il n'y a pas d'activités pédagogiques le jour du scrutin d'une élection provinciale; il y aura donc suspension des activités pédagogiques et des activités d'évaluation le 5 octobre 2026.

 Et afin de faciliter l'exercice du droit de vote pour les personnes étudiantes, l'ouverture de bureaux de vote sur les campus de l'Université a été prévue par Élections Québec, et ce, pour le vote par anticipation (https://www.usherbrooke.ca/srh/nouvelles/details/58206);

- **du remplacement de la plateforme Panopto par la plateforme YuJa** – Le vice-recteur associé et directeur général du Service de soutien à la formation informe les membres du conseil que la plateforme Panopto, qui permet de gérer tous les types de contenu vidéo, sera remplacée par la plateforme YuJa; il est prévu que celle-ci soit fonctionnelle en janvier 2027. Des communications seront acheminées au cours des prochains mois à cet effet;

- **du premier colloque scientifique international sur la santé mentale étudiante** – Le vice-doyen aux études, à la vie étudiante et au développement international de la Faculté de médecine et des sciences de la santé rappelle aux membres du conseil la tenue de ce colloque qui aura lieu les 29 et 30 juin 2027 au Campus principal de l'Université de Sherbrooke. Organisé par l'Obesrvatoire sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (OSMÉES), ce colloque a pour but de réunir la communauté de recherche locale et internationale pour aborder les enjeux de santé mentale propres à la communauté étudiante et partager les meilleures pratiques.

DOSSIERS POUR ADOPTION

CE-2026-09-23-05
Comité du conseil des études (CCE) – nomination

Le vice-recteur adjoint à la qualité des programmes et à la réussite, et directeur de l'évaluation périodique des programmes, présente aux membres du conseil des candidatures en vue de leur nomination à titre de membre du comité du conseil des études (CCE).

Séance tenante, et faisant suite à sa demande, il est convenu d'amender la recommandation et de retirer la candidature de la professeure Caroline Talbot, laquelle devait succéder au Pr Mario Lavallée. Une nouvelle candidature sera présentée à la prochaine réunion du conseil des études afin d'assurer le remplacement de ce dernier au sein du comité du conseil des études.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- nomme la professeure Ève Langelier, du Département de génie mécanique de la Faculté de génie, à titre de membre du comité du conseil des études (CCE) pour un premier mandat débutant le 23 septembre 2026 et se terminant le 22 septembre 2029;

- nomme le professeur Jérôme Gauvin-Lepage, vice-doyen aux études, à la vie étudiante et à l'international à la Faculté de médecine et des sciences de la santé, à titre de membre du comité du conseil des études (CCE) pour un premier mandat débutant le 23 septembre 2026 et se terminant le 22 septembre 2029;
- nomme Amélie-Hélène Rheault, chargée de cours à la Faculté des lettres et sciences humaines, à titre de membre du comité du conseil des études (CCE) pour un premier mandat débutant le 23 septembre 2026 et se terminant le 22 septembre 2029;
- nomme Andréas Nicodème Loemba, étudiant aux cycles supérieurs à la Faculté de droit, à titre de membre du comité du conseil des études (CCE) pour un premier mandat débutant le 23 septembre 2026 et se terminant le 22 septembre 2029.

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-06
Doctorat en psychoéducation – évaluation périodique de programme – approbation – plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le vice-recteur adjoint à la qualité des programmes et à la réussite, et directeur de l'évaluation périodique des programmes, présente aux membres du conseil les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de doctorat en psychoéducation de la Faculté d'éducation.

La vice-rectrice aux études et à la vie étudiante précise que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de ce programme de doctorat a également reçu un avis favorable du conseil de la recherche (CR-2026-09-16-06).

Considérant que l'évaluation périodique du programme de doctorat en psychoéducation de la Faculté d'éducation a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007), que ce processus a mis en lumière plusieurs éléments de qualité et de pertinence, et que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations mènera à l'amélioration du programme, sur proposition régulière et à l'unanimité le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique du programme de doctorat en psychoéducation de la Faculté d'éducation;
- reçoit favorablement les recommandations qui concluent l'évaluation périodique du programme.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique du programme de doctorat en psychoéducation, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de doctorat en psychoéducation de la Faculté d'éducation tel qu'il apparait en annexe.

(Document en annexe)

Modification de programmes

CE-2026-09-23-07
Baccalauréat en enseignement au secondaire – modification de programme – approbation – ratification

La vice-doyenne aux études de la Faculté d'éducation informe les membres du conseil qu'en mai 2026, la Faculté a demandé que l'intitulé « profil sciences humaines et sociales » du programme de baccalauréat en enseignement au secondaire soit ramené à son appellation initiale, soit « profil univers social ». Celle-ci précise également les motifs qui ont mené la Faculté d'éducation à effectuer ce changement en modification mineure.

Cette modification devant faire l'objet d'une décision du conseil des études, la présente recommandation vise à ratifier cette décision.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- ratifie la modification du programme de baccalauréat en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation et, à cet effet, l'adoption de la fiche signalétique en annexe;
- ratifie la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2026.

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-08
Microprogramme de 3e cycle sur les enjeux stratégiques et les pratiques d'affaires – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement par intérim de l'École de gestion présente aux membres du conseil les modifications proposées au microprogramme de 3e cycle sur les enjeux stratégiques et les pratiques d'affaires afin d'ajouter un crédit audit programme et reconfigurer le découpage des activités offertes en créant de nouveaux sigles d'activités pédagogiques.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du microprogramme de 3e cycle sur les enjeux stratégiques et les pratiques d'affaires de l'École de gestion et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2026.

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-09
Maîtrise en géomatique appliquée et télédétection – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement et à la formation pratique de la Faculté des lettres et sciences humaines présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de maîtrise en géomatique appliquée et télédétection.

Ces ajustements contribuent à clarifier le régime d'études du cheminement de type cours du programme, à en modifier les conditions d'admission et le nombre de crédits consacrés à l'essai.

Faisant suite au commentaire d'un membre du conseil, une vérification sera effectuée afin de s'assurer d'utiliser le bon libellé concernant les exigences du français pour le cheminement de type cours apparaissant à la page 3 de la fiche signalétique de ce programme.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en géomatique appliquée et télédétection de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe, en y incluant la modification suggérée, le cas échéant;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2026.

(Document en annexe)

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Création de programmes

CE-2026-09-23-10
Doctorat en communication – projet de programme – autorisation d'aller en expertise externe – recommandation au conseil universitaire

La vice-doyenne à l'enseignement et à la formation pratique présente le projet de programme de doctorat en communication de la Faculté des lettres et sciences humaines et répond aux questions des membres du conseil.

Ce nouveau programme s'inscrit dans le champ de la communication stratégique orientée vers les changements sociaux, qui mobilise des pratiques communicationnelles fondées sur l'analyse des dimensions politiques, économiques, socioculturelles, technologiques, éthiques et légales pour susciter l'engagement des individus et des groupes, soutenir l'action collective et contribuer à des changements sociétaux durables. Dans un contexte social marqué par la volatilité, l'incertitude, la complexité et l'ambiguïté, ce nouveau doctorat vise à répondre à un besoin croissant d'experts et d'expertes capables d'appréhender les tensions stratégiques engendrées par les transformations rapides, les crises complexes et un environnement communicationnel de plus en plus caractérisé par la désinformation et la mésinformation. À terme, le développement de recherches spécialisées dans ce domaine permettra de mieux soutenir les collectivités et les organisations dans leurs interactions avec leurs parties prenantes.

Dans cet esprit, le nouveau programme entend former des spécialistes de la communication capables d'analyser des enjeux complexes, d'en mesurer les effets et de produire des connaissances originales menant à des stratégies et outils communicationnels adaptés aux phénomènes émergents.

La vice-rectrice aux études et à la vie étudiante précise que ce projet de programme a également reçu un avis favorable du conseil de la recherche (CR-2026-09-16-08).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- recommande au conseil universitaire d'autoriser la présentation du projet de programme de doctorat en communication de la Faculté des lettres et sciences humaines à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) tel qu'il est présenté en annexe, étant entendu que le dossier de présentation sera bonifié au besoin sur certains aspects avant qu'il ne soit transmis aux organismes externes

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-11
Maîtrise en sciences de l'éducation – modification de programme – approbation – diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en sciences de l'éducation – microprogramme de 2e cycle en sciences de l'éducation – création de programmes – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-doyenne aux études de la Faculté d'éducation présente les modifications proposées au programme de maîtrise en sciences de l'éducation, lesquelles découlent des recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation périodique de ce programme.

De plus, la Faculté propose la création d'un microprogramme de 2e cycle de 15 crédits en sciences de l'éducation en puisant à même les activités pédagogiques du programme de maîtrise. Ce microprogramme pourra servir de porte d'entrée pour des personnes intéressées par le domaine qui hésitent à s'engager dans un parcours de 45 crédits, ou encore de programme de sortie pour des personnes inscrites à la maîtrise qui souhaitent mettre un terme à leur parcours universitaire. La création d'un programme de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 2e cycle de 30 crédits en sciences de l'éducation est également prévue; ce programme ne sera pas ouvert à l'admission et sera destiné à être utilisé exclusivement comme programme de sortie.

La vice-rectrice aux études et à la vie étudiante précise que ces programmes ont également reçu un avis favorable du conseil de la recherche.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en sciences de l'éducation de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2027.

Recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en sciences de l'éducation de la Faculté d'éducation et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 2e cycle en sciences de l'éducation de la Faculté d'éducation et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre des programmes à compter du trimestre d'automne 2027.

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-12
Baccalauréat en droit – diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en common law et droit transnational (Juris Doctor) – modification de programmes – approbation – certificat en culture et humanités juridiques – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le vice-doyen aux études de 1er cycle et à l'innovation de la Faculté de droit présente aux membres du conseil les modifications proposées aux programmes de baccalauréat en droit et de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 2e cycle en common law et droit transnational (Juris Doctor).

Le projet vise la mise en place d'un parcours de formation enrichi en culture et humanités juridiques jumelant le programme de baccalauréat en droit, le programme de DESS en common law et droit transnational ainsi que la création d'un nouveau programme de certificat en culture et humanités juridique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en droit de la Faculté de droit et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2027.
- approuve la modification du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de 2e cycle en common law et droit transnational (Juris Doctor) de la Faculté de droit et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'été 2028.

Recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du programme de certificat en culture et humanités juridiques de la Faculté de droit et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2030.

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-13
Microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – communication fondamentale – microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – communication intermédiaire – microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – communication avancée I – microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – communication avancée II – microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – rédaction avancée et communication en contexte universitaire – création de programmes – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-doyenne à l'enseignement et à la formation pratique présente les cinq microprogrammes de 2e cycle en français langue seconde : communication fondamentale, communication intermédiaire, communication avancée I, communication avancée II et rédaction avancée et communication en contexte universitaire proposés par la Faculté des lettres et sciences humaines.

Une offre de formation en français langue seconde était principalement concentrée au 1er cycle. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques d'un nombre croissant de personnes étudiantes non francophones admises aux cycles supérieurs, diverses activités pédagogiques de 2e cycle sont également offertes depuis l'automne 2025 pour soutenir le développement des compétences nécessaires pour rédiger et interagir en français, particulièrement dans des contextes universitaires liés à la recherche.

S'appuyant sur ces activités, la Faculté propose cinq nouveaux microprogrammes dont quatre d'entre eux sont principalement orientés vers le développement progressif des compétences de compréhension et de communication à l'oral, tandis qu'un cinquième est consacré au développement des compétences rédactionnelles en contexte universitaire.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – communication fondamentale de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – communication intermédiaire de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – communication avancée I de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – communication avancée II de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 2e cycle en français langue seconde – communication avancée et communication en contexte universitaire de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ces microprogrammes à compter du trimestre d'automne 2026.

(Document en annexe)

Fermeture de programmes

CE-2026-09-23-14
Fermeture de programmes – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-rectrice aux études et à la vie étudiante présente aux membres du conseil la fermeture de certains programmes et dont les admissions ont été suspendues depuis un certain temps.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la fermeture du microprogramme de 1er cycle en approfondissement didactique en éducation physique et à la santé de la Faculté des sciences de l'activité physique au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du microprogramme de 1er cycle en approfondissement didactique en kinésiologie de la Faculté des sciences de l'activité physique au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du microprogramme de 2e cycle d'intervention et de leadership pédagonumériques en contextes éducatifs de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du microprogramme de 2e cycle en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au primaire de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du microprogramme de 2e cycle en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du certificat en éducation en garde scolaire de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du microprogramme de 1er cycle en éducation en garde scolaire de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du microprogramme de 1er cycle en accompagnement du personnel éducatif en service de garde de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du microprogramme de 2e cycle en révision du curriculum scolaire de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du microprogramme de 2e cycle en intégration des technologies à la pratique pédagogique de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du certificat en formation pédagogique de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du certificat de perfectionnement en enseignement au collégial de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;

- d'approuver la fermeture du microprogramme de 2e cycle en administration scolaire de la Faculté d'éducation au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme;
- d'approuver la fermeture du certificat en lettres et langue françaises de la Faculté des lettres et sciences humaines au trimestre d'automne 2026, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

CE-2026-09-23-15
Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 8 avril 2026

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 8 avril 2026.

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-16
Conseil universitaire – procès-verbaux de la réunion du 1er avril 2026 et de la réunion électronique du 30 avril au 6 mai 2026

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 1er avril 2026 et le procès-verbal de la réunion tenue par voie électronique du 30 avril au 6 mai 2026.

(Document en annexe)

CE-2026-09-23-17
Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) – rapport d'activités 2025-2026 – présentation

M. Jean-François Comeau, directeur du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) présente les principaux faits saillants issus du rapport d'activités du CUFE pour l'année 2025-2026.

Malgré les défis marquants de l'année 2025-2026, notamment une transition à la direction en juin 2025 et un contexte de recrutement exigeant, le CUFE a poursuivi activement sa mission.

Parmi les principaux faits saillants, une démarche de consultation a mené à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique 2026-2028 ambitieux et structurant, articulé autour de 4 axes de développement, 14 cibles et 37 actions concrètes.

Au niveau des programmes de formation, les personnes étudiantes inscrites au baccalauréat en études de l'environnement peuvent maintenant bénéficier d'un cheminement intégré vers la maîtrise en environnement.

Les principales statistiques démontrent que 171 personnes étudiantes ont diplômé en 2025-2026, 174 personnes ont participé aux formations non créditées, 526 dossiers sont actifs en formation créditée et 101 personnes sont membres du personnel du CUFE, soit 80 au niveau du personnel enseignant et 21 au niveau du personnel administratif.

L'année 2025-2026 a également été marquée par la tenue d'une 2e édition de l'école d'été en écoresponsabilité en juin 2025, une immersion en Guadeloupe développée par les personnes

étudiantes afin d'offrir davantage d'expériences terrain, le 50e anniversaire du programme de maîtrise en environnement qui a réuni plus de 160 membres de sa communauté de même qu'une soirée de reconnaissance au cours de laquelle un total de 10 500 $ en prix et en bourses a été remis aux personnes étudiantes.

Au niveau du personnel enseignant, le Prix facultaire de reconnaissance de la qualité de l'enseignement a souligné l'apport exceptionnel de M. François Lafortune, chargé de cours, alors que la Pre Annie Chaloux, membre du personnel enseignant du CUFE, a remporté le prix Tremplin en recherche et création.

Dans le but de promouvoir l'offre de formation du CUFE, diverses actions ont été développées afin d'accroître la visibilité du CUFE via les réseaux sociaux, comptant ainsi plus de 6 839 abonnés Facebook, 3 064 abonnés LinkedIn et 247 abonnés Instagram. Différentes cliniques présentées par les personnes étudiantes ont également permis d'accompagner des organisations dans la réalisation de projets concrets et structurés dans la prise en charge de leurs enjeux environnementaux.

Pour la prochaine année, le CUFE « entend poursuivre sa mission afin de faire rayonner le domaine de l'environnement comme un espace d'engagement, de sens et de possibilités où se rassemblent des personnes passionnées, déterminées à imaginer et à bâtir, ensemble, un avenir plus durable. »

À l'issue de la présentation, les membres se déclarent satisfaits des informations reçues relativement au rapport d'activités du CUFE pour l'année 2025-2026.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CE-2026-09-23-18
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2026-2027, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 28 octobre 2026, à compter de 13h30, sous réserve de modification par la présidente, si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-2026-09-23-19
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 28 octobre 2026.

Pre Isabelle Dionne, présidente

Pr Matthieu Petit, secrétaire